# Gestion Déléguée Cardif - Profil Modéré



30 septembre 2024

## Objectif de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une appréciation du capital à moyen terme, tout en limitant ses fluctuations. L'exposition au marché actions sera limitée à 30 % maximum du profil. Le reste du profil pourra être investi dans des actifs de type monétaire ou obligataire (obligations d'États ou d'entreprises de catégorie Investment Grade<sup>1</sup> ou spéculative<sup>2</sup>, ou obligations convertibles) ou autres stratégies (performance absolue...).

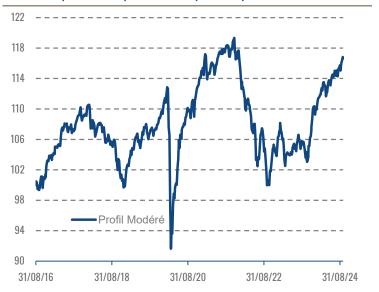
Le profil ne bénéficie pas de garantie de capital.

La sélection des OPC par Portzamparc Gestion, au sein de ce profil, s'appuie sur l'analyse de l'expertise d'un ensemble de sociétés de gestion y compris Portzamparc Gestion selon leurs spécificités propres.

L'horizon de placement recommandé est d'au moins 3 ans.

Exposition aux marchés actions Durée de placement recommandée Garantie en capital Maximum 30 % Minimum 3 ans Néant

### Evolution depuis le 1er septembre 2016 (Base 100)



## Performances glissantes et volatilités

	Mois	2024	Création* (01/09/16)	Volatilité 5 ans
Profil	0,80%	5,72%	16,65%	7,7%
Repères				
Euro Stoxx 50 <sup>3</sup>	0,86%	10,59%	65,72%	21,94%
CAC 40 <sup>3</sup>	0,06%	1,23%	71,99%	21,82%
MSCI World Local <sup>3</sup>	1,36%	17,37%	121,14%	18,70%
FTSE Eurozone Government Bond	1,31%	2,01%	-5,23%	4,96%

## Indicateur synthétique du profil rendement/risque : SRRI4

A risque plus faible, rendement A risque plus élevé, rendement potentiellement plus faible potentiellement plus élevé

Niveau de risque du profil de gestion



Niveau de risque de l'allocation la plus risquée (30% actions et 70% taux)

<sup>4</sup> SRRI : **S**ynthetic **R**isk and **R**eward Indicator

Le calcul de l'indicateur synthétique du profil rendement/risque est basé sur la volatilité historique à cinq ans. Le niveau indiqué n'est pas une cible ou une garantie de risque et est sujet à des modifications dans le temps. Le premier nombre ne correspond pas à un investissement sans risque.

Cet indicateur diffère du SRI présent sur le Document d'Information Synthètique (DIS) par sa méthodologie de calcul et ses fourchettes de volatilité.

Calcul effectué à la date du 31/12/2023.

#### Commentaire de gestion sur le mois écoulé

Le mois de septembre a une nouvelle fois été marqué par la poursuite de la volatilité sur les marchés actions. Dans un 1er temps, la saisonnalité historique défavorable du mois de septembre s'est confirmée en raison des doutes sur la consommation et une croissance européenne plus faible qu'attendue. Le retour à l'optimisme a été favorisé par le discours et les mesures mises en œuvre par les banques centrales. La BCE a de nouveau baissé son taux directeur de 25 points de base. La FED a entamé son cycle de normalisation de sa politique monétaire en coupant son taux directeur de 50 bps. Enfin, de manière inattendue le Politburo chinois a annoncé des mesures drastiques de soutien aux marchés immobiliers et d'actions afin d'atteindre l'objectif de croissance probablement compromis.

Ces décisions ont favorisé la poursuite et l'accélération de la baisse des rendements obligataires expliquant ainsi la bonne tenue de l'allocation sur les obligations corporates. De plus, les mesures chinoises ont favorisé le retour de l'appétit du risque pour les actifs risqués. Notre exposition la plus risquée sur cette classe actif (haut rendement, convertibles et subordonnées financières) a ainsi surperformé les marchés actions sur l'ensemble du mois. Au cours des prochains mois, nous serons particulièrement vigilants quant à l'impact des mesures de soutien chinoises sur l'économie réelle afin de réévaluer notre positionnement sur cette classe d'actif dont nous sommes absents depuis de très longs mois.

#### Performances civiles

2023	2022	2021	2020	2019	2018	
6,31%	-11,81%	3,13%	4,35%	9,53%	-8,49%	
19,19%	-11,74%	20,99%	-5,14%	24,78%	-14,34%	
16,52%	-9,50%	28,85%	-7,14%	26,37%	-10,95%	
21,11%	-17,40%	22,45%	11,67%	24,86%	-9,13%	
6,27%	-18,43%	-3,50%	4,95%	6,59%	0,80%	

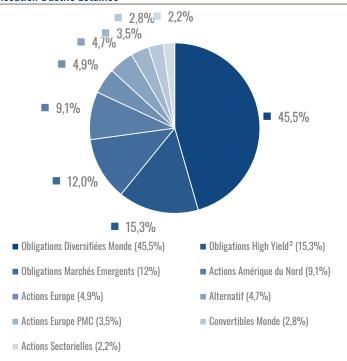
Les performances du profil sont nettes de frais de gestion (frais prélévés trimestriellement sur une base annuelle de 0,5% TTC).

Les performances évoluent à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations des marchés financiers. Il existe un risque de perte en capital pouvant être totale ou partielle. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Indices dividendes non réinvestis.

## Allocation d'actifs détaillée



De AAA à BBB- par les agences de notation selon l'échelle de S&P

- •Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable
- •Article 8 : produits qui favorisent les caractéristiques sociales et/ou environnementales
- •Article 6 : autres produits financiers qui n'utilisent aucun critère ESG\* contraignant dans la sélection des actifs sous-jacents

## Composition par Société de Gestion

M&G Investments	24,0%
Edmond de Rothschild AM	19,0%
Carmignac	10,9%
Amundi	9,8%
Lazard Frères Gestion	9,1%
Portzamparc Gestion	6,3%
DNCA Investments	4,7%
Franklin Templeton	4,6%
Amundi ETF	4,5%
Candriam	3,0%
Pictet Funds	2,2%
BlackRock	2,1%

# Positions : performance mensuelle, pondération et classification SFDR 5

Positions : performance mensuelle, ponderation et classification SFDR <sup>5</sup>				
EdR Bond Allocation (0,84%) Obligations Diversifiées Monde	12,9%	Article 8		
M&G Optimal Income (H) (0,62%) Obligations Diversifiées Monde	12,0%	Article 8		
M&G Emerging Markets Bond (1,14%) Obligations Marchés Emergents	12,0%	Article 8		
Carmignac Sécurité (0,77%) Obligations Diversifiées Monde	10,9%	Article 8		
Amundi Funds Global Corporate Bond (0,59%) Obligations Diversifiées Monde	9,8%	Article 8		
Lazard Capital Fi (1,29%) Obligations High Yield	6,2%	Article 8		
EdR Financial Bonds (1,12%) Obligations High Yield	6,1%	Article 8		
DNCA Invest Alpha Bonds (0,53%) Alternatif	4,7%	Article 8		
Franklin US Opportunities (1,93%) Actions Amérique du Nord	4,6%	Article 8		
Amundi S&P 500 (H) (2,06%) Actions Amérique du Nord	4,5%	Article 8		
Portzamparc Europe PME ISR (0,36%) Actions Europe PMC	3,5%	Article 8		
Candriam Sustainable Bond Global High Yield (H) (0,75%) Obligations High Yield	3,0%	Article 9		
Lazard Convertible Global (1,87%) Convertibles Monde	2,8%	Article 8		
Portzamparc Opportunités ISR (0,07%) Actions Europe	2,8%	Article 8		
Pictet Global Environmental Opportunities (0,39%) Actions Sectorielles	2,2%	Article 9		
BGF Euro Markets (0,44%) Actions Europe	2,1%	Article 8		

## Allocation par classification SFDR <sup>5</sup> du portefeuille :

Article 6	10%
Article 8	78%
Article 9	12%
Sources · Bloomberg	Portzamparc Gestion

## Principales opérations

### **Achats / Renforcements**

Aucun mouvement sur la période

#### Ventes / Allègements

Aucun mouvement sur la période

#### Avertissement

Ce document, non contractuel, a pour objectif d'illustrer de manière synthétique la gestion mise en oeuvre dans le cadre de la gestion déléquée par Cardif Assurance Vie.

Les montants investis ne sont pas garantis mais, il est rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues, la perte en capital investi pouvant être totale.

Les éléments constituant le profil théorique en fin de mois incluent la dérive de marché et représentent le profil-cible de référence pour le gestionnaire. Le contrat du client peut donc s'en écarter, parfois sensiblement en terme de composition pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) : souscription du contrat Cardif récente, changement de profil, versements/rachats,...

Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournies à titre purement informatif.

Ce document, établi par Portzamparc Gestion en qualité de conseil en investissement au profit de Cardif Assurance Vie ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Inférieure à BBB- par les agences de notation selon l'échelle de S&P

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette règlementation, les produits sont classifiés de la manière suivante :

<sup>\*</sup>ESG: Environnement, Social et Gouvernance)